

L'ACTIVITE
DES
ORGANISMES
DE FORMATION
PROFESSIONNELLE CONTINUE
EN NOUVELLE-CALEDONIE

ANNEE 2014



Conformément à l'article Lp. 545-4 du Code du travail de Nouvelle-Calédonie, toute personne physique ou morale qui réalise des prestations de formation professionnelle continue en Nouvelle-Calédonie est tenue de déclarer son activité auprès de la Direction de la formation professionnelle continue (DFPC).

Cette formalité permet alors à la DFPC d'exercer un contrôle sur l'activité de ces dispensateurs de formation professionnelle continue, appelés aussi organismes de formation.

Ce contrôle multiforme peut être exercé sur pièces ou sur place, mais il est également fait à travers le bilan pédagogique et financier (BPF) que les dispensateurs ont l'obligation de transmettre chaque année à la DFPC.

Ce bilan annuel a aussi comme intérêt de fournir des données statistiques actualisées sur le marché de la formation en Nouvelle-Calédonie tant au niveau de l'offre (les dispensateurs) que de la demande (les formations réalisées et les clients).

Ce rapport est donc l'analyse des données fournies par les dispensateurs de formation professionnelle continue enregistrés auprès de la DFPC en 2014 et la synthèse de ces données.

Il décrit tout d'abord l'offre de formation en Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire, les dispensateurs de formation exerçant leur activité en Nouvelle-Calédonie.

Est ensuite analysée l'activité de formation professionnelle continue telle qu'elle apparaît au travers des bilans pédagogiques et financiers déposés par les dispensateurs de formation en avril 2015.

Il faut entendre par stagiaire toute personne physique qui suit une action de formation (une même personne, ayant suivi deux actions de formation, sera ainsi comptabilisée deux fois).

SOMMAIRE

1	L'OFFRE DE FORMATION EN NOUVELLE-CALEDONIE	5
1.1	LES ORGANISMES DE FORMATION	5
1.1.1	Leur statut juridique	5
1.1.2	Leur ancienneté sur le marché de la formation professionnelle continue	6
1.1.3	Leur chiffre d'affaires réalisé en FPC	7
1.1.4	Leurs ressources humaines	8
1.1.5	Leur volume de stagiaires	9
1.1.6	Leur volume d'heures de formation	10
1.1.7	L'accompagnement à la validation des acquis et de l'expérience (VAE)	10
1.2	LES DOMAINES DE FORMATION	12
2	L'ACTIVITE DE FORMATION EN NOUVELLE-CALEDONIE	15
2.1	LES STAGIAIRES	15
2.2	LA DUREE DE FORMATION	18
2.3	LE CHIFFRE D'AFFAIRES EN FORMATION	23
2.4	LES CHARGES LIEES A L'ACTIVITE DE FORMATION	28

Les chiffres clés du rapport 2014

- 187 dispensateurs de formation professionnelle continue étaient enregistrés auprès de la Direction de la formation professionnelle continue au 31 décembre 2014. [Page 5](#)
- Au cours de l'année 2014, 191 dispensateurs ont eu une activité de formation et étaient donc dans l'obligation de transmettre à l'administration un bilan pédagogique et financier de leur activité sur l'année écoulée. [Page 5](#)
- 27 nouveaux organismes ont déclaré leur activité en 2014. [Page 5](#)
- 92 % des organismes enregistrés sont des organismes privés. [Page 6](#)
- 59 % des dispensateurs de formation professionnelle continue ont moins de 5 ans d'ancienneté. [Page 6](#)
- Seuls 13 % des organismes de formation consacrent la totalité de leur activité à la formation professionnelle continue. [Page 7](#)
- 71 % des dispensateurs de formation emploient moins de 5 formateurs. L'ensemble des organismes déclarent employer 2 049 formateurs¹. [Page 8](#)
- 47 % des organismes forment moins de 100 stagiaires dans l'année. [Page 9](#)
- 38 602 stagiaires ont été formés en 2014. 68 % d'entre eux sont des salariés dont la formation est financée par l'employeur, 16 % sont des stagiaires dont la formation est financée par les collectivités publiques (Nouvelle-Calédonie et Provinces). [Page 15](#)
- Les organismes déclarés ont assuré en 2014, 326 447 heures de formation. [Page 18](#)
- 35 % des heures de formation concernent des domaines de formation du tertiaire, 51 % les technologies industrielles, 11 % les formations générales et 4 % les spécialités transversales. [Page 18](#)
- Le chiffre d'affaires global des organismes de formation représente 5,153 milliards de francs, en hausse de 13 % par rapport à 2011. Cela représente environ 0,54 % du PIB² de la Nouvelle-Calédonie. [Page 23](#)
- La vente de prestations de formation représente 76 % des produits des organismes ; les subventions publiques pèsent pour 4 % dans leurs recettes. [Page 24](#)

¹ Chiffre ne correspondant pas aux personnes physiques mais aux contrats de travail ou de sous-traitance passés entre les organismes de formation et leurs formateurs

² Evaluation établie sur la valeur du PIB accessible de 2014 évalué à 955 200 milliards de francs par l'ISEE

1 L'offre de formation en Nouvelle-Calédonie

1.1 Les organismes de formation

Au 31 décembre 2014, 187 dispensateurs de formation professionnelle continue étaient enregistrés auprès de la Direction de la formation professionnelle continue.

L'activité de 27 nouveaux organismes a été enregistrée en 2014. La répartition selon le statut juridique se fait comme suit :

Illustration 1 : Organismes déclarés en 2014 par statut juridique

Statut juridique des organismes enregistrés en 2014	Nombre
Association Loi 1901	2
EURL	1
Personne physique	10
SARL	12
SAS	1
EPA NC	1
Total	27

- 190 dispensateurs ont eu une activité au cours de l'année 2014 et ont transmis leur bilan pédagogique et financier ;
- un procès-verbal pour absence de transmission du bilan pédagogique et financier de l'année 2014 a été établi.

28 organismes ont été radiés en 2014. Les motifs de radiation sont les suivants :

Illustration 2 : Motifs des radiations des dispensateurs en 2014

Motif Radiation	Nombre de dispensateurs radiés
Absence d'activité pendant 2 ans	11
Absence de BPF durant 2 ans	1
Activité non-conforme	2
Cessation d'activité	7
Changement de statut juridique	7
TOTAL	28

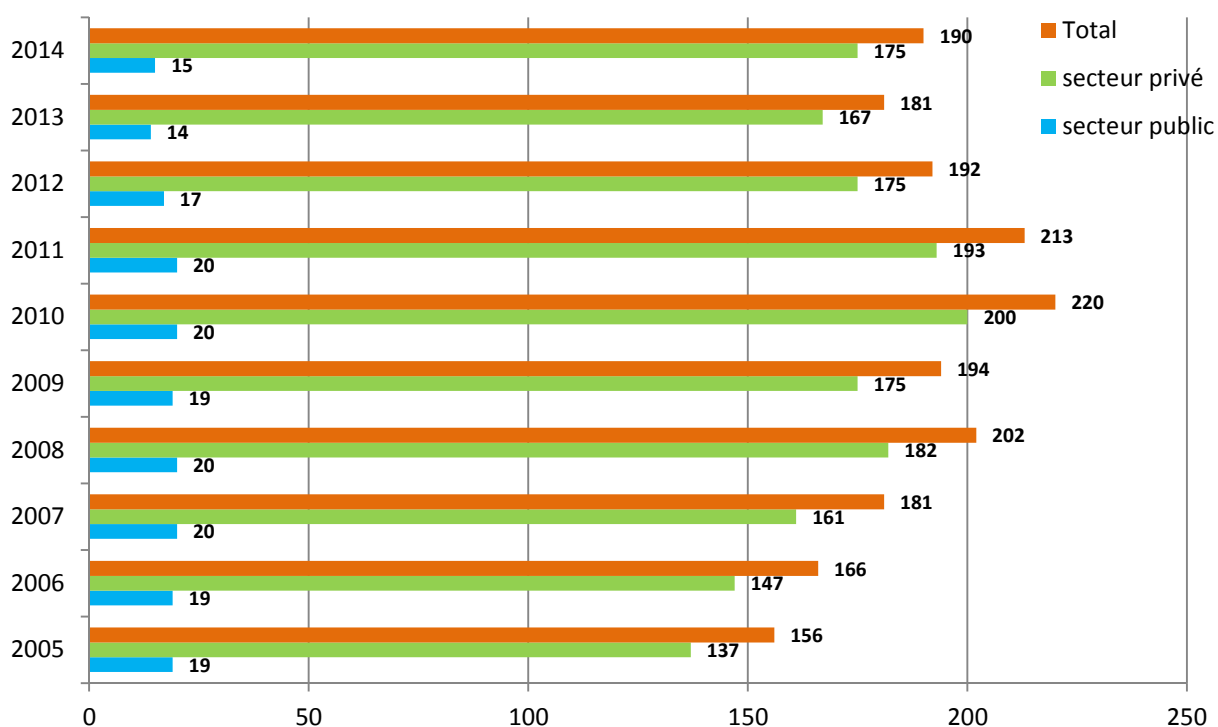
1.1.1 Leur statut juridique

De 2011 à 2014, le nombre d'organismes privés a légèrement diminué (3%). Cependant, à l'identique des années précédentes, les dispensateurs de formation appartenant au secteur privé sont majoritaires (92%).

Illustration 3 : Nombre de dispensateurs par statut juridique en 2014

Catégories juridique des organismes	Nombre	%
Association	20	11%
Autres	1	1%
Organisme rattaché à une branche professionnelle	2	1%
Secteur privé : personne physique	33	17%
Secteur privé : SA, SARL,...	119	62%
Privé	175	92%
Administration publique	1	1%
Etablissement consulaire	3	2%
Etablissement public ou parapublic	11	6%
Public	15	8%
TOTAL	190	

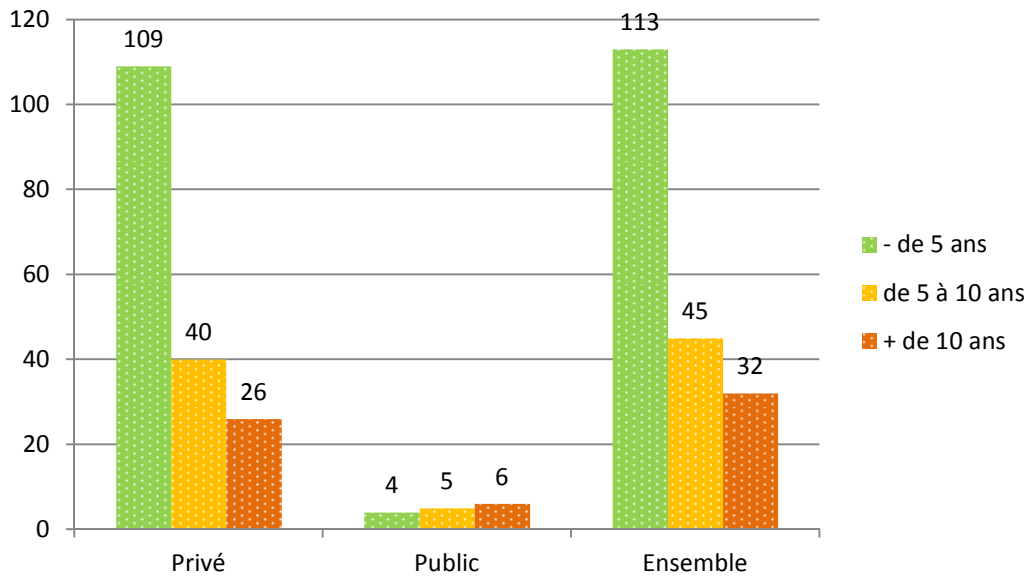
Illustration 4 : Evolution du nombre de dispensateurs par statut de 2005 à 2014



1.1.2 Leur ancienneté sur le marché de la formation professionnelle continue

59 % des dispensateurs de formation professionnelle continue ont moins de 5 ans d'ancienneté. Dans le secteur privé, 62 % des organismes ont moins de 5 ans d'existence. Par contre, 40% des organismes publics ont plus de 10 ans d'activité.

Illustration 5 : Ancienneté des dispensateurs

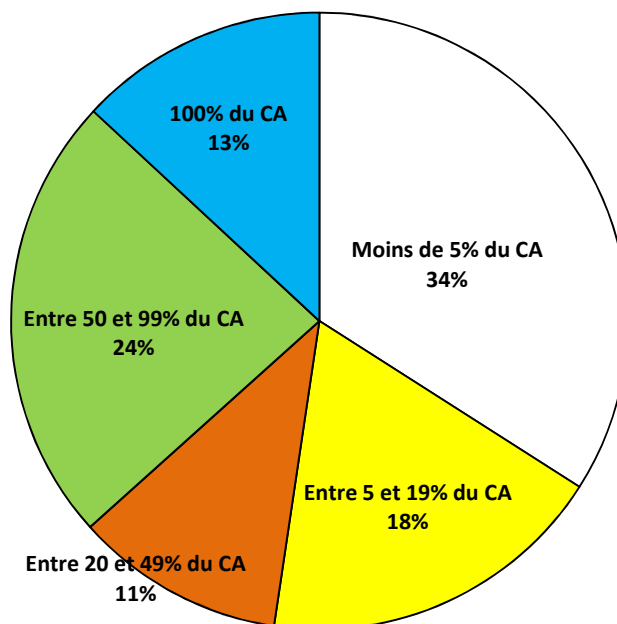


1.1.3 Leur chiffre d'affaires réalisé en FPC

191 dispensateurs étaient enregistrés en 2014.
 38 dispensateurs déclarent ne pas avoir eu d'activité de formation professionnelle continue (FPC) en 2014.
 153 organismes sont donc actifs (1 dispensateur n'a pas transmis de bilan pédagogique et financier).

Seuls 13 % des organismes y consacrent la totalité de leur activité. Cependant, l'activité de formation reste majoritaire dans le chiffre d'affaires pour 37 % des organismes. A l'inverse, pour 34 % des dispensateurs, la formation professionnelle est une activité marginale puisqu'elle représente moins de 5 % de leur chiffre d'affaires.

Illustration 6 : Répartition des dispensateurs³ selon la part du chiffre d'affaires en FPC



³ Sur 153 dispensateurs ayant déclaré avoir eu une activité de FPC en 2014

Pour ceux dont la formation n'est pas la seule activité, les autres activités auxquelles ils se consacrent sont les suivantes :

- production de services pour 49 % d'entre eux,
- conseil, audit ou gestion des ressources humaines pour 32 %,
- formation initiale (enseignement ou apprentissage) pour 16 %,
- et enfin production de biens pour 4 % d'entre eux.

1.1.4 Leurs ressources humaines

Compte tenu de l'importance des personnes physiques parmi les dispensateurs de formation et du fait du nombre important d'organismes pour lesquels la formation n'est pas l'activité principale, il n'est pas surprenant de constater que le profil type des dispensateurs de formation est une équipe pédagogique réduite, constituée de quelques formateurs travaillant le plus souvent à temps partiel ou en sous-traitance.

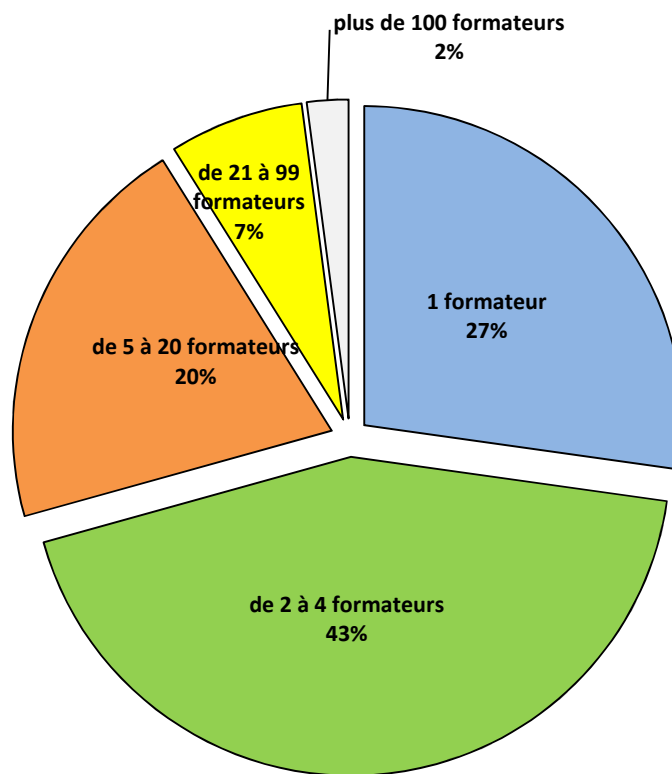
Ainsi, il apparaît que :

- 71 % des dispensateurs de formation emploient moins de 5 formateurs (contre 60% en 2011) ;
- 27 % des dispensateurs emploient un seul formateur, salarié ou non de l'organisme (contre 38 % en 2011) ;
- 4 organismes (qui sont tous des organismes publics) déclarent avoir plus de 100 formateurs.

Les 8 dispensateurs ayant recours au plus grand nombre de formateurs sont les suivants :

Raison sociale	Nombre de formateurs
INSTITUT DE FORMATION A L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	224
GRETA INTERPROVINCIAL DE NOUVELLE-CALEDONIE	214
CENTRE CONSULAIRE DE FORMATION CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE NOUVELLE-CALEDONIE	155
INSTITUT DE FORMATION DES MAITRES DE NOUVELLE-CALEDONIE	106
UNIVERSITE DE NOUVELLE-CALEDONIE	81
REGIMENT DU SERVICE MILITAIRE ADAPTE DE NOUVELLE-CALEDONIE	64
ETABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DE NOUVELLE-CALEDONIE	62
INSTITUT DE FORMATION ET DE DEVELOPPEMENT ST JEAN BAPTISTE DE LA SALLE (DDEC)	57

Illustration 7 : Taille de l'équipe pédagogique



Les statuts juridiques des formateurs qui travaillent pour les dispensateurs de formation peuvent être de plusieurs natures : salarié (en CDI ou en CDD) travaillant à temps complet ou à temps partiel, formateur indépendant, bénévole, vacataire, ...

La répartition des formateurs déclarés à travers les bilans pédagogiques est la suivante :

Illustration 8 : Répartition des formateurs selon leur statut

Formateurs salariés à temps plein	213
Formateurs salariés à temps partiel	366
Formateurs individuels en sous-traitance	880
Formateurs bénévoles	28
Gérants	105
Autres formateurs	223

On note une légère baisse du nombre de formateurs (- 13 %) entre 2011 et 2014.

1.1.5 Leur volume de stagiaires

Les dispensateurs déclarent avoir formé 38 602 stagiaires en 2014, soit une augmentation de 12% par rapport à 2011. Par ailleurs, 47 % des organismes forment moins de 100 stagiaires dans l'année. A l'inverse, dans la fourchette haute, seuls 6 dispensateurs ont formé plus de 1 000 stagiaires en 2014 dont quatre organismes publics et 2 établissements privés.

1.1.6 Leur volume d'heures de formation

Les dispensateurs de formation ont assuré en 2014, 326 447 heures de formation, contre 261 196 heures en 2011, soit une hausse de 25 %. Ces heures se répartissent très inégalement selon le statut du dispensateur.

C'est ainsi que le secteur privé, qui représente 92 % des dispensateurs, assure 65,4 % des heures de formation et le secteur public 34,6%.

Illustration 9 : Durée d'activité par types de dispensateurs

(Sur 144 dispensateurs ayant fourni ces informations)

Statut	Type	Total heures de formation	Moyenne par organisme	%
PRIVE	Association	19 527	1 220	6,0%
	Autres	311	311	0,1%
	Organisme rattaché à une branche professionnelle	110 983	55 492	34,0%
	Personne physique	9 266	441	2,8%
	SA, SARL	73 490	817	22,5%
	Total Privé		213577	1 643
PUBLIC	Administration publique	18 366	18 366	5,6%
	Etablissement consulaire	12 487	4 162	3,8%
	Etablissement public ou parapublic	82 017	8 202	25,1%
	Total Public		112 870	8 062
TOTAL		326 447	2 267	

1.1.7 L'accompagnement à la validation des acquis et de l'expérience (VAE)

Cette nouvelle typologie de prestation de formation professionnelle continue a été intégrée dans le champ de la formation professionnelle continue en 2010 suite à la loi du pays instituant la VAE en Nouvelle-Calédonie.

Les données relatives à la mise en œuvre de ces prestations ont pu être recueillies en 2014 selon les déclarations des organismes de formation ayant déposé un bilan pédagogique et financier.

Les chiffres clés 2014 de la VAE⁴

- 79 accompagnements VAE
- 63 % des candidats accompagnés sont des femmes
- 86 % des candidats sont des salariés (dont 57 % proviennent du secteur privé)
- 7 demandeurs d'emplois seulement auraient bénéficié d'un accompagnement VAE
- 41 % des VAE déclarées visent un diplôme de niveau IV (majoritairement des baccalauréats professionnels)
- La durée moyenne d'un accompagnement est de 7h40 heures
- Le coût horaire moyen facturé est de 8026 francs⁵

⁴ 8 organismes dont 5 établissements publics, 1 association loi 1901, 1 organisme privé et 1 personne physique ont déclaré avoir effectué des accompagnements VAE en 2014.

⁵ Plusieurs organismes proposent la VAE gratuitement.

Illustration 10 : Répartition des financements des VAE en 2014

Nombre de VAE	Candidats	En %
Individuel	34	43%
Employeur	16	20%
Collectivité publique	29	37%
Total	79	

Illustration 11 : Niveau du diplôme visé par une VAE

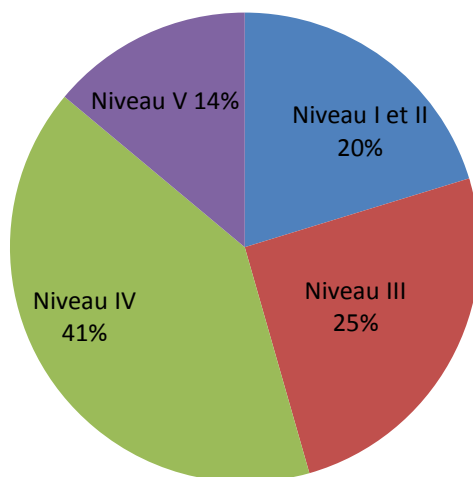
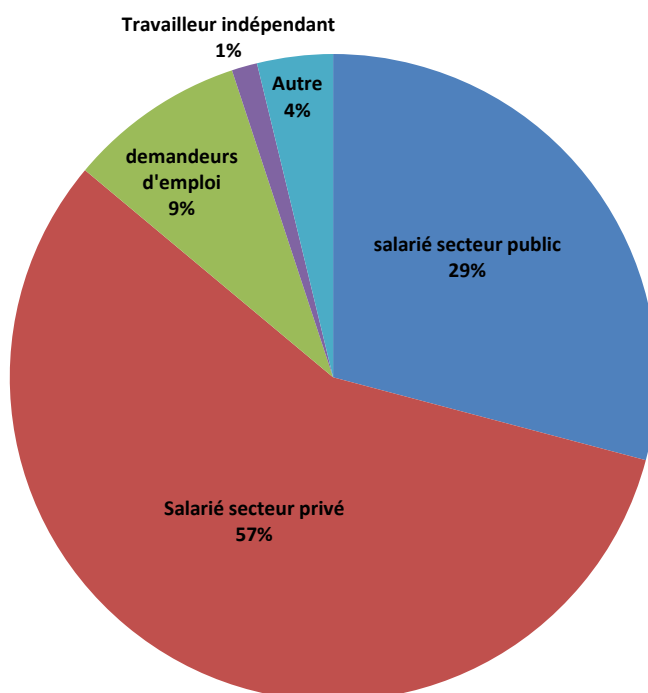


Illustration 12 : Statut des bénéficiaires bénéficiant d'une VAE



1.2 Les domaines de formation

Quasiment tous les domaines de formation sont représentés en Nouvelle-Calédonie, avec cependant, on le verra ci-dessous, des volumes d'activité très variables.

L'offre de formation en 2014 concerne majoritairement le secteur « tertiaire », comme les années précédentes, avec une nuance dans la mesure où les formations portant sur **la sécurité et la prévention** sont classées dans cette rubrique alors qu'elles concernent des salariés de **tous les secteurs** voire plutôt des salariés du secteur industriel.

Illustration 13 : Nombre de dispensateurs par domaine de formation en 2014 (un dispensateur peut avoir plusieurs domaines de formation)

Formations générales	50
Spécialités plurivalentes des services	234
Spécialités transversales	37
Technologies industrielles fondamentales	83

Illustration 14 : Domaines sans actions de formation professionnelle en 2014

Formations générales	Chimie - biologie, biochimie
	Histoire
	Langues et civilisations anciennes
	Linguistique
	Physique
	Sciences de la vie
	Sciences naturelles (biologie - géologie)
	Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes
Spécialités plurivalentes des services	Coiffure, esthétique et autres services aux personnes
Spécialités transversales	Economie et activités domestiques
Technologies industrielles fondamentales	Cuirs et peaux
	Habillement (y compris mode , couture)
	Matériaux de construction, verre, céramique
	Mécanique aéronautique et spatiale
	Mécanique générale et de précision, usinage
	Papier, carton
	Plasturgie, matériaux composites
Textile	

Dans le détail, voici, par domaine, les spécialités de formations dispensées en Nouvelle-Calédonie en 2014 et le nombre de dispensateurs intervenants :

Illustration 15 : Nombre de dispensateurs assurant des formations générales

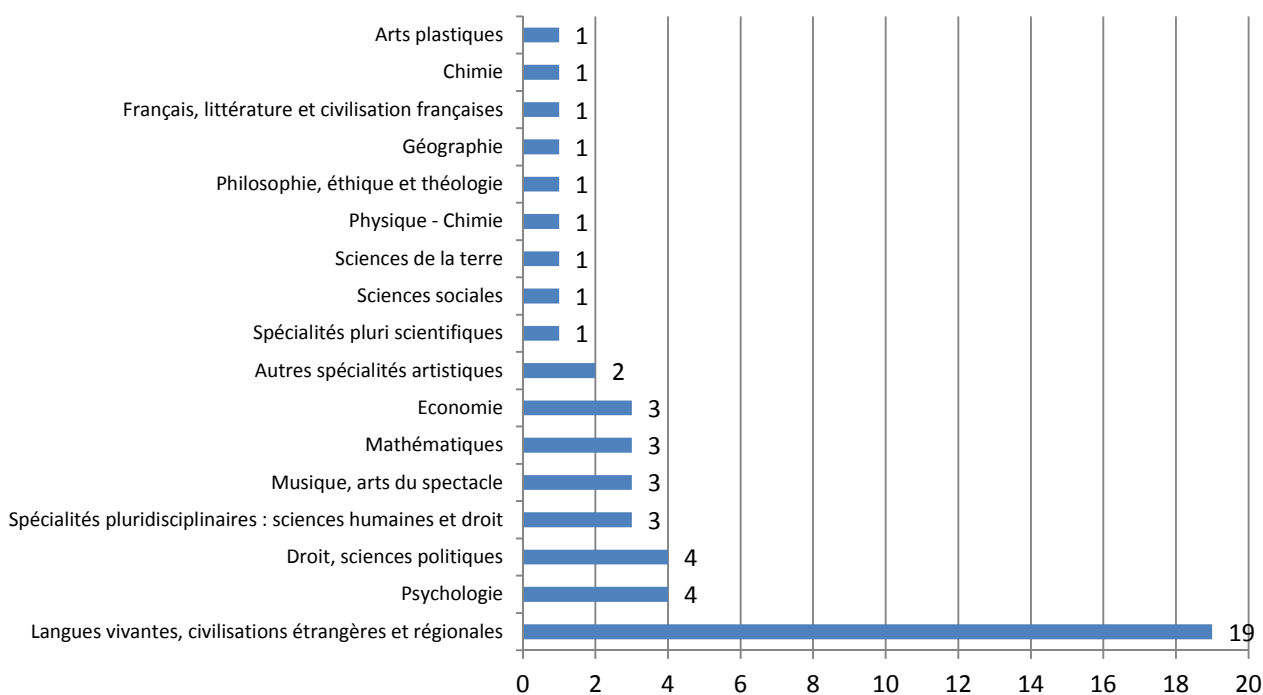


Illustration 16 : Nombre de dispensateurs assurant des formations de spécialités plurivalentes des services

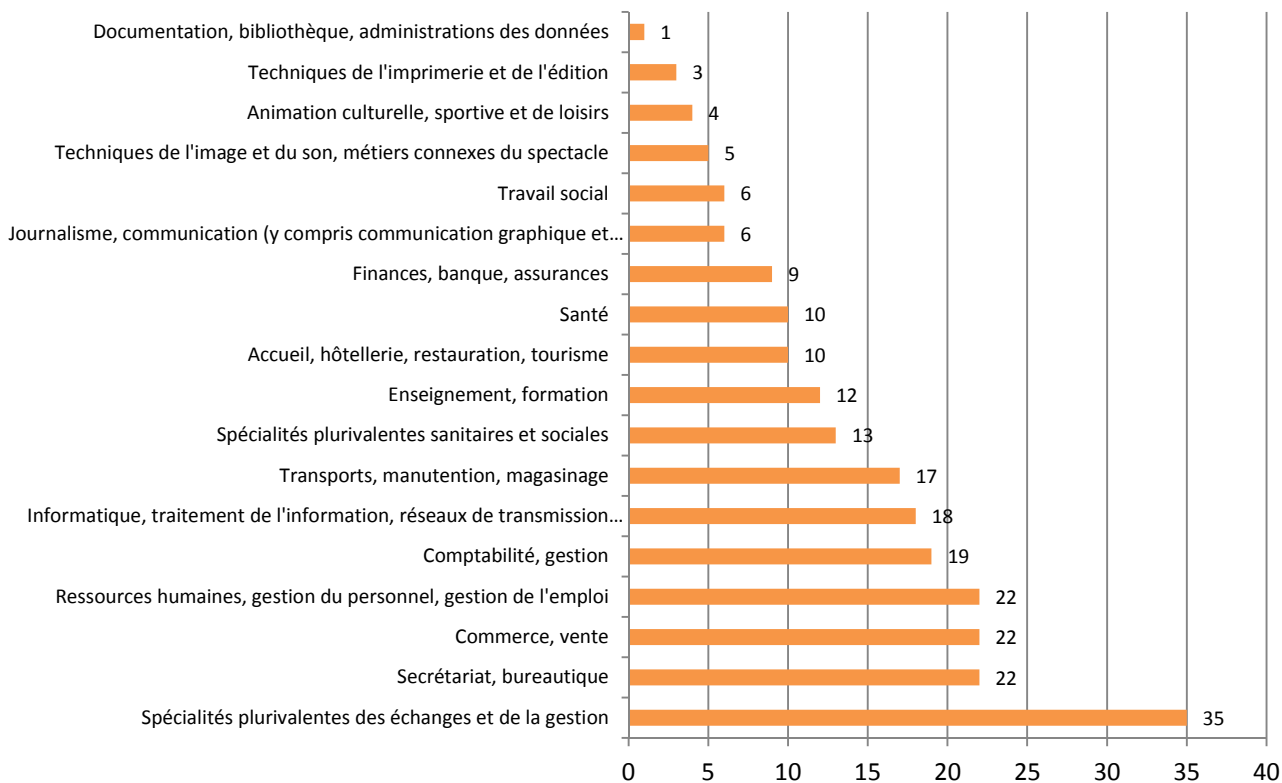


Illustration 17 : Nombre de dispensateurs assurant des formations transversales

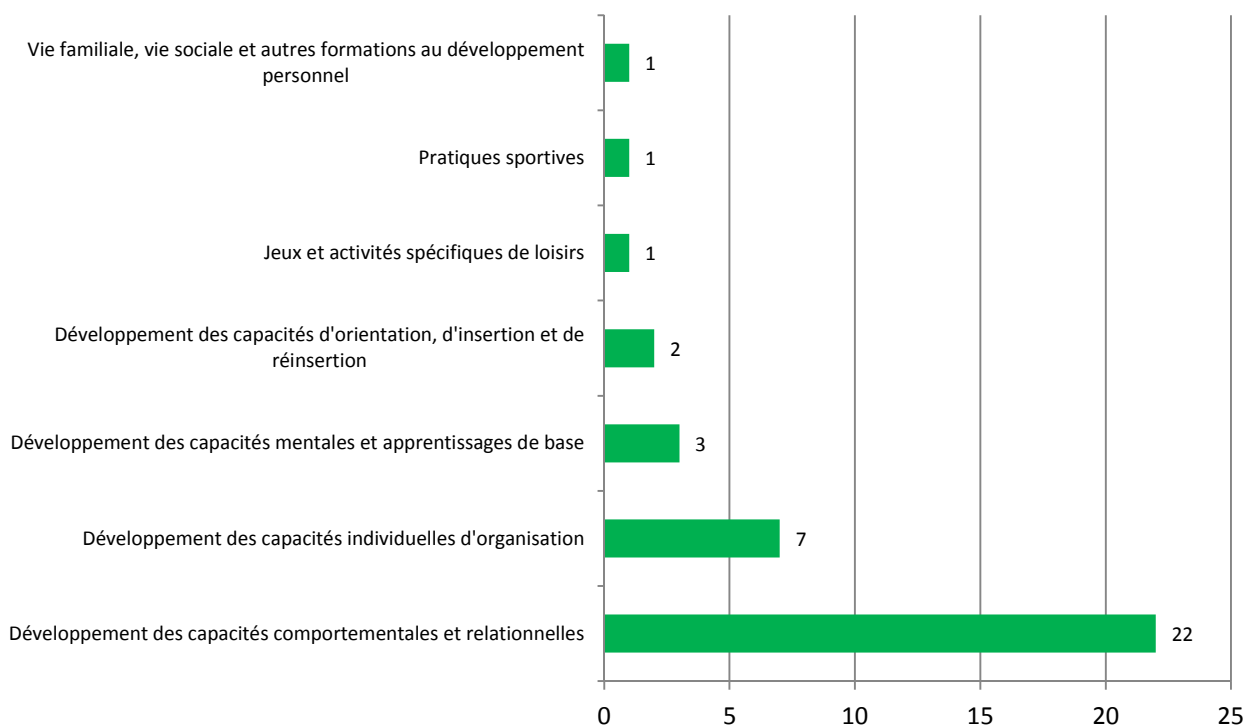
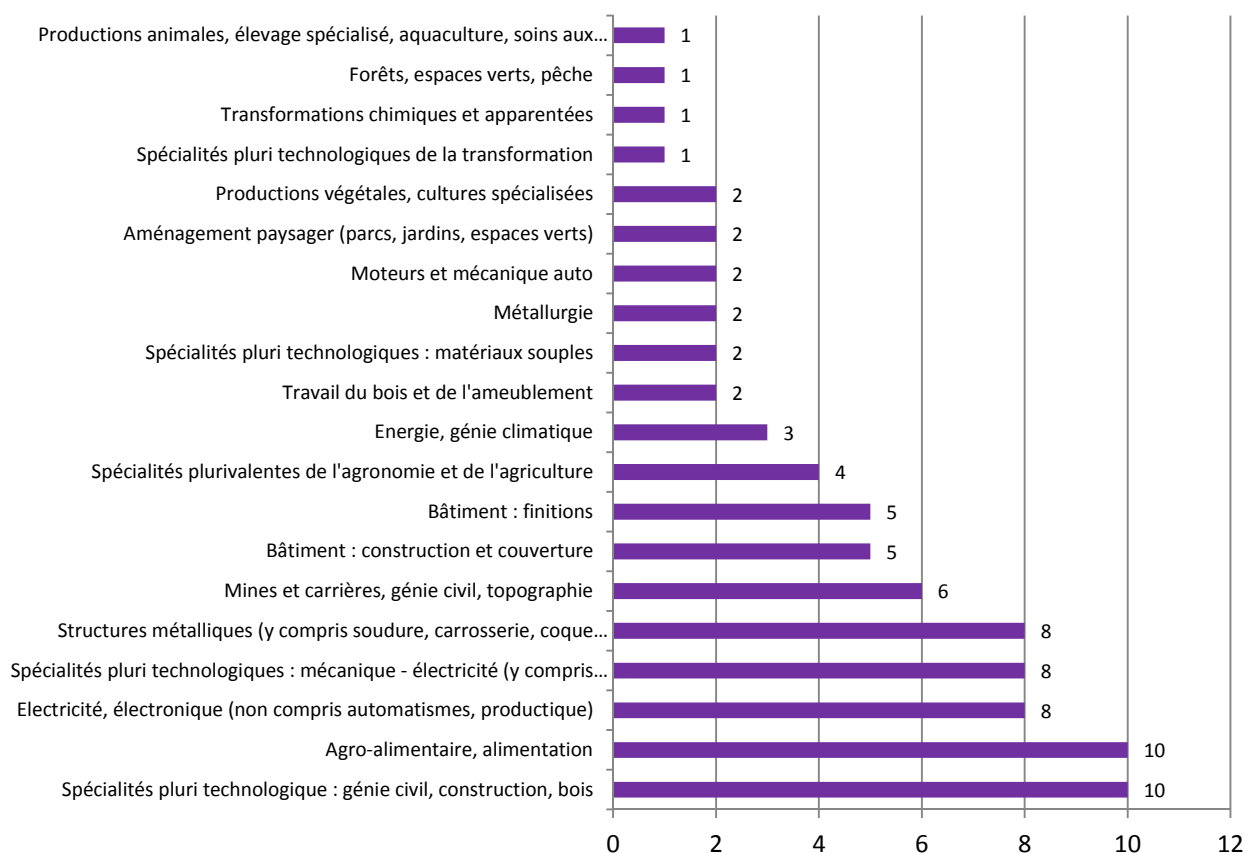


Illustration 18 : Nombre de dispensateurs assurant des formations dans le domaine des technologies industrielles



2 L'activité de formation en Nouvelle-Calédonie

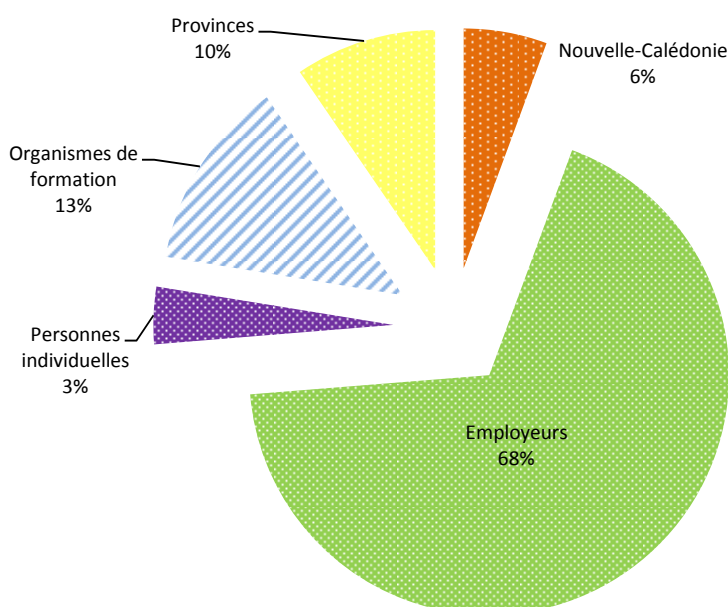
2.1 Les stagiaires

Les organismes de formation ont formé 38 602 stagiaires⁶ en 2014 soit une augmentation de près de 12% au regard du volume de stagiaires formés en 2011 (34 403).

La répartition des stagiaires peut être analysée selon l'origine du financement. Pour leur grande majorité, les stagiaires sont des salariés dont la formation a été financée par leur employeur (68 %), assujettis ou non, privés ou publics. Par ailleurs, 16 % des stagiaires ont vu leur formation financée par la puissance publique (Nouvelle-Calédonie et provinces). Le nombre de stagiaires dont la formation est financée par la Nouvelle-Calédonie et les provinces a légèrement diminué par rapport à 2011 (21 %).

Enfin, il convient de noter que 13 % des stagiaires sont formés dans le cadre de la sous-traitance pour un autre organisme de formation et 3 % sont des personnes individuelles.

Illustration 19 : Répartition des stagiaires par origine de financement



Les organismes de formation privés qui représentent 92 % des organismes forment 56,5 % des stagiaires (contre 47,5 % en 2011).

Les organismes publics, qui ne représentent que 8 % des organismes forment quant à eux 43,5 % des stagiaires (contre 52,5 % en 2011).

⁶ Un même stagiaire a pu suivre plusieurs actions de formation au cours de l'année et donc peut être comptabilisé plusieurs fois au cours de son parcours de formation.

Illustration 20 : Répartition des stagiaires par statut du dispensateur en 2014

CATEGORIE	Nombre	%
Administration publique	373	1,0%
Etablissement public ou parapublic	13 622	35,3%
Etablissement consulaire	2 799	7,3%
PUBLIC	16 794	43,5%
Organisme rattaché à une branche professionnelle	662	1,7%
Association	2 942	7,6%
Secteur privé : SA, SARL,...	15 704	40,7%
Secteur privé : personne physique	2 430	6,3%
Autres	70	0,2%
PRIVE	21 808	56,5%
TOTAL	38 602	

Illustration 21 : Répartition des stagiaires par domaine de formation

Domaine de formation	Stagiaires	%
Formations générales	5199	13
Spécialités plurivalentes des services	23729	62
Spécialités transversales	3967	10
Technologies industrielles fondamentales	5707	15

Dans le secteur des formations générales, on trouve proportionnellement le plus grand nombre de stagiaires en « formations générales » puis en « langues vivantes, civilisations étrangères et régionales ».

Détail par domaine de formation :

Illustration 22 : Nombre de stagiaires ayant suivi une formation générale

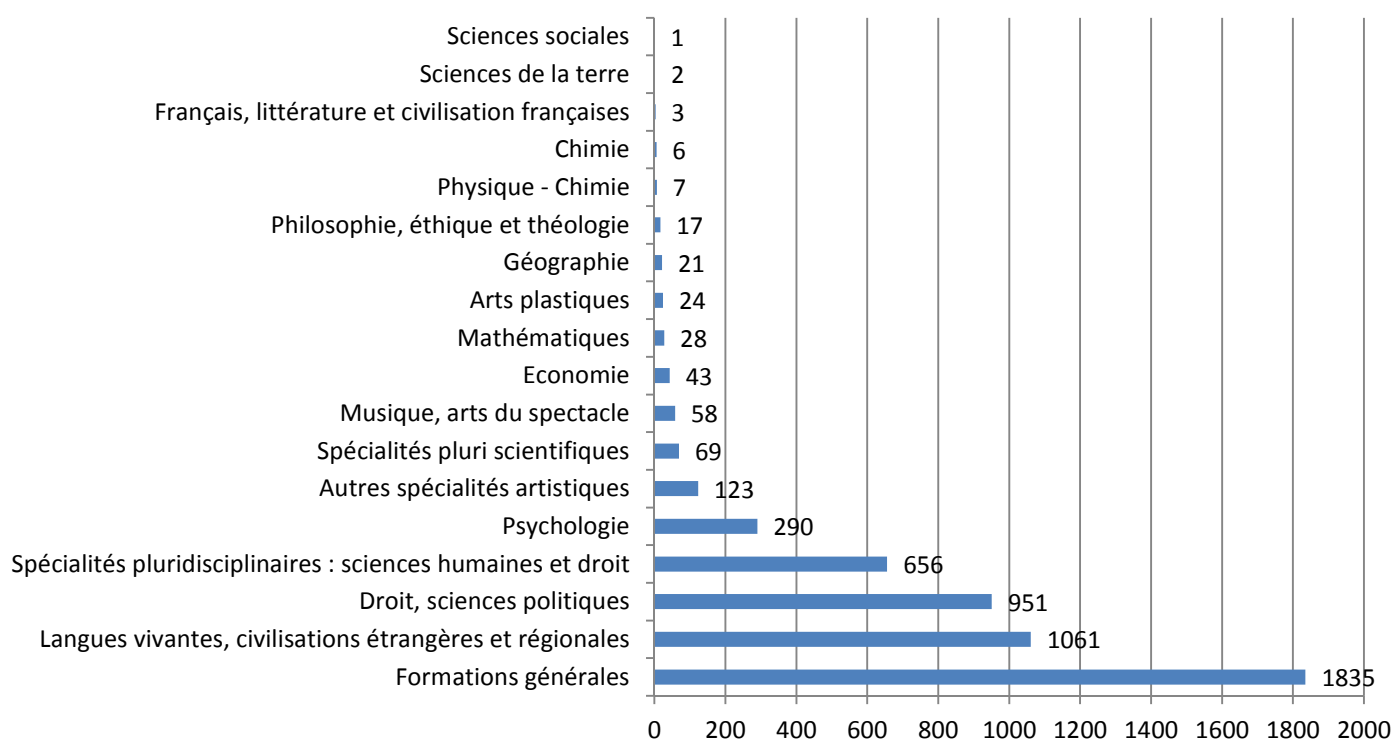


Illustration 23 : Nombre de stagiaires ayant suivi des formations tertiaires

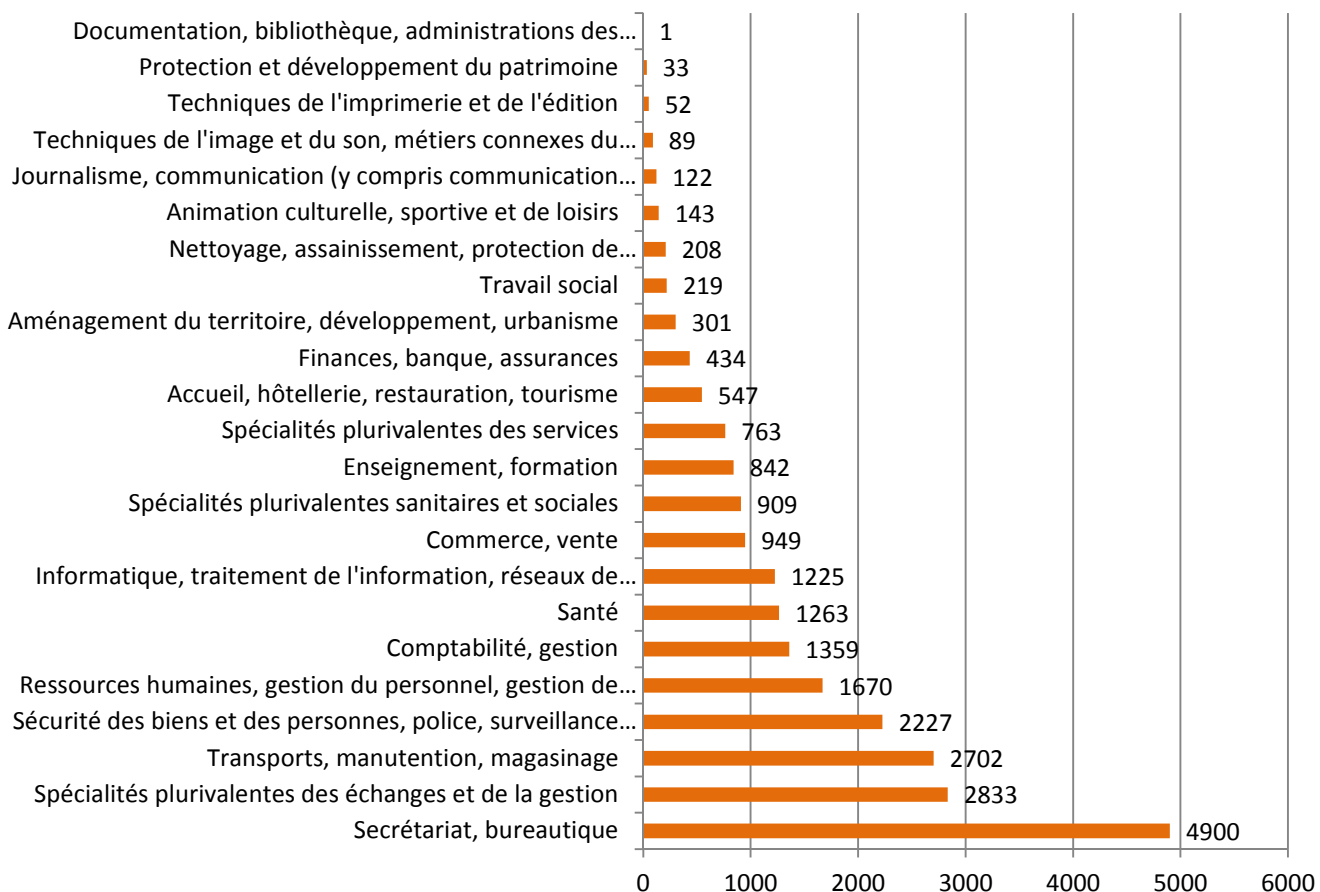


Illustration 24 : Nombre de stagiaires ayant suivi des formations transversales

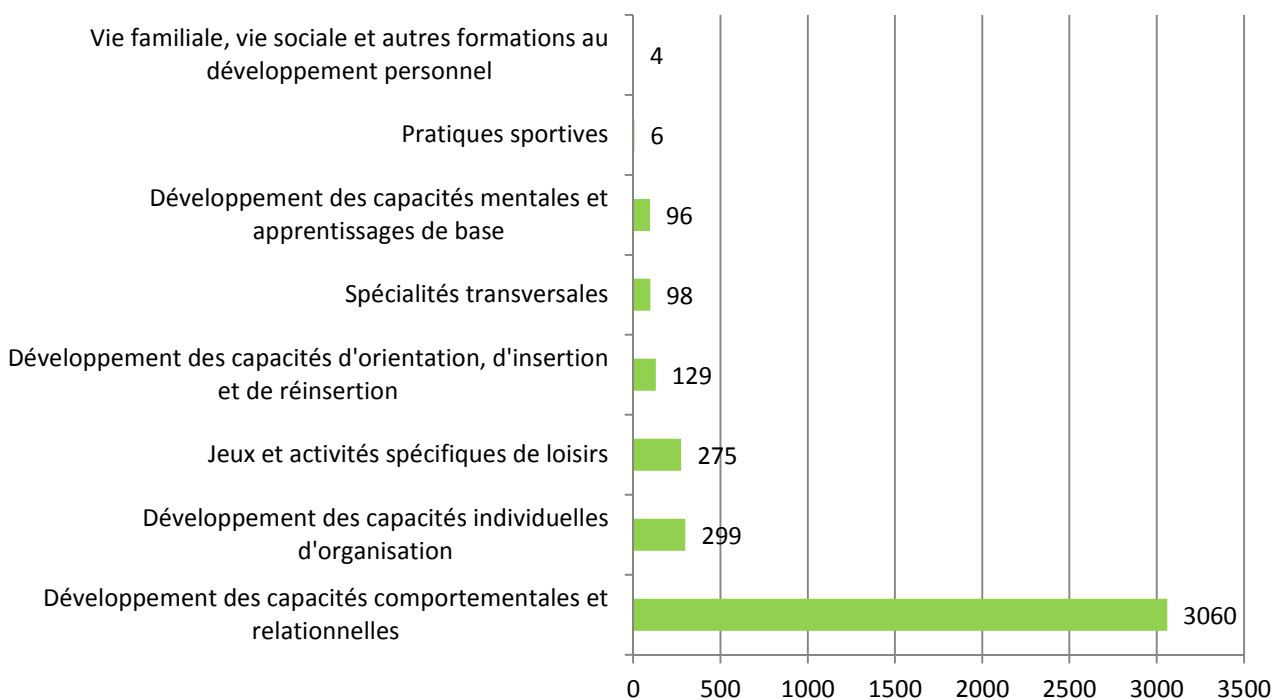
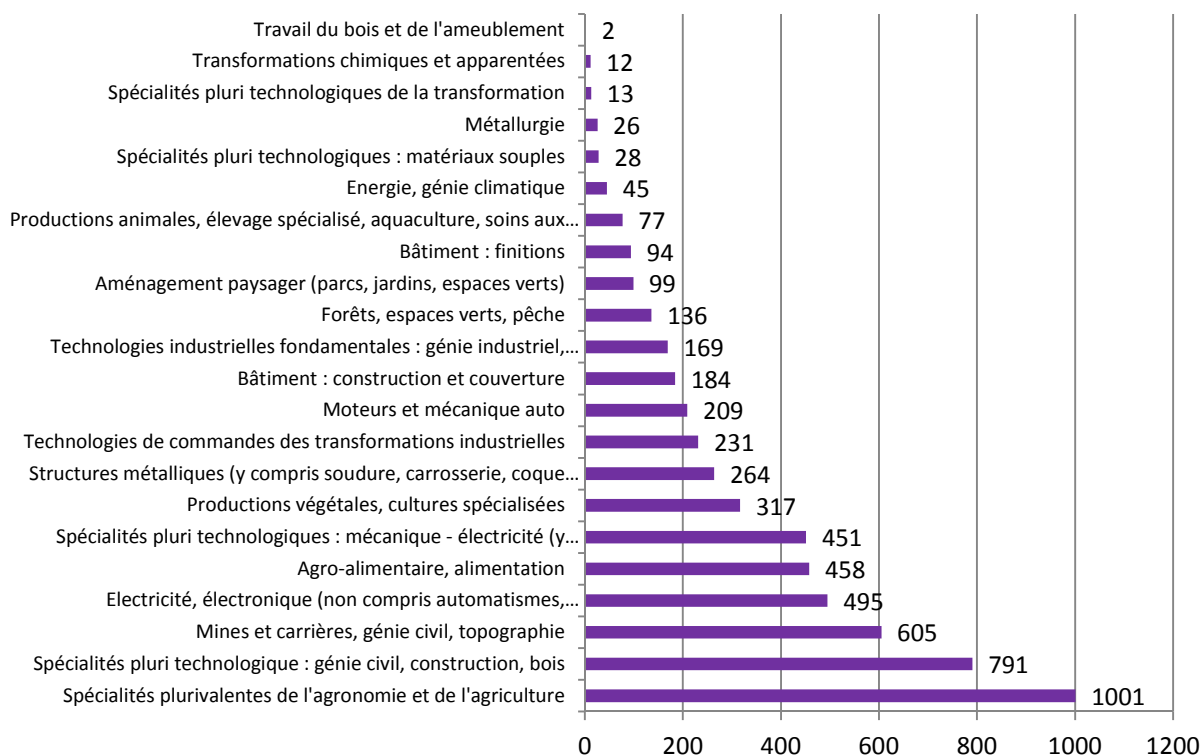


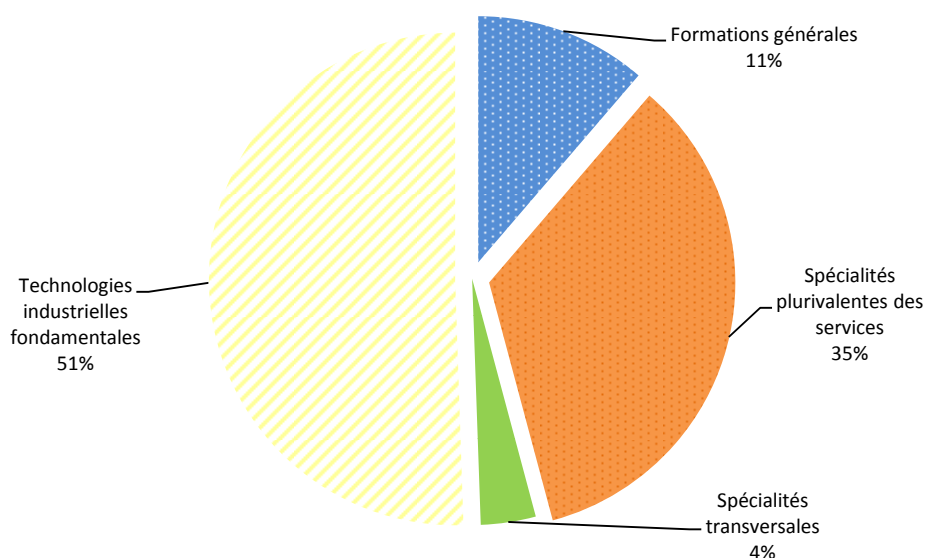
Illustration 25 : Nombre de stagiaires ayant suivi une formation dans le domaine des technologies industrielles



2.2 La durée de formation

En 2014, la durée moyenne de formation par stagiaire est de 8,46 heures pour un volume total de 326 447 heures de formation réalisées⁷. Ainsi, tandis que le nombre de stagiaires a augmenté de 12%, par rapport à 2011, le nombre d'heures de formation dispensées a augmenté d'une heure en moyenne par stagiaire.

Illustration 26 : Répartition des heures de formation par domaine



⁷ Ce nombre correspond à la durée de chaque session de formation multiplié par le nombre de sessions.

Les domaines ayant le plus d'heures de formation sont les suivants :

Spécialité de formation	Volume d'heures de formation	%
Mines et carrières, génie civil, topographie	114 411	35%
Transports, manutention, magasinage	16 616	5%
Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	12 957	4%
Secrétariat, bureautique	12 725	4%
Formations générales	12 064	4%
Santé	11 794	4%
Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	11 030	3%
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	10 451	3%
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)	10 050	3%
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	8 703	3%

Les 10 domaines ayant le moins d'heures de formation (représentant moins de 1% des actions réalisées) sont les suivants :

Spécialité de formation	Volume d'heures de formation	%
Physique - Chimie	7	0,002%
Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel	15	0,005%
Chimie	35	0,011%
Philosophie, éthique et théologie	42	0,013%
Transformations chimiques et apparentées	52	0,016%
Documentation, bibliothèque, administrations des données	60	0,018%
Sciences sociales	60	0,018%
Protection et développement du patrimoine	63	0,019%
Géographie	83	0,025%
Travail du bois et de l'ameublement	90	0,027%

DETAIL PAR THEME DE FORMATION :

Le nombre d'heures de formation par thème se répartit de la façon suivante :

Illustration 27 : Répartition des heures de formation pour le domaine des formations générales

Intitulé de spécialités	Heures
Arts plastiques	750
Autres spécialités artistiques	413
Chimie	35
Droit, sciences politiques	1 750
Economie	792

Formations générales	12 064
Français, littérature et civilisation françaises	1 325
Géographie	83
Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	11 030
Mathématiques	673
Musique, arts du spectacle	2 517
Philosophie, éthique et théologie	42
Physique - Chimie	7
Psychologie	737
Sciences de la terre	935
Sciences sociales	60
Spécialités pluri scientifiques	520
Spécialités pluridisciplinaires : sciences humaines et droit	3 216

Illustration 28 : Répartition des heures de formation pour le domaine des formations plurivalentes des services

Intitulé de spécialités	Heures
Accueil, hôtellerie, restauration, tourisme	6 944
Aménagement du territoire, développement, urbanisme	391
Animation culturelle, sportive et de loisirs	1 453
Commerce, vente	3 262
Comptabilité, gestion	3 057
Documentation, bibliothèque, administrations des données	60
Enseignement, formation	4 272
Finances, banque, assurances	924
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	8 703
Journalisme, communication (y compris communication graphique et publicité)	260
Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 834
Protection et développement du patrimoine	63
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	3 622
Santé	11 794
Secrétariat, bureautique	12 725
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)	10 050
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	10 451
Spécialités plurivalentes des services	2 267
Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	12 957
Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	425
Techniques de l'imprimerie et de l'édition	214
Transports, manutention, magasinage	16 616
Travail social	783

Illustration 29 : Répartition des heures de formation pour le domaine des formations aux technologies industrielles fondamentales

Intitulé de spécialités	Heures
Agro-alimentaire, alimentation	1 704
Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts)	3 044
Bâtiment : construction et couverture	3 138
Bâtiment : finitions	2 776
Electricité, électronique (non compris automatismes, productique)	6 872
Energie, génie climatique	178
Forêts, espaces verts, pêche	503
Métallurgie	671
Mines et carrières, génie civil, topographie	114 411

Intitulé de spécialités	Heures
Moteurs et mécanique auto	5 386
Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux	112
Productions végétales, cultures spécialisées	869
Spécialités pluri technologique : génie civil, construction, bois	8 527
Spécialités pluri technologiques : matériaux souples	98
Spécialités pluri technologiques : mécanique - électricité (y compris maintenance)	3 507
Spécialités pluri technologiques de la transformation	92
Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	5 637
Structures métalliques (y compris soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)	4 945
Technologies de commandes des transformations industrielles	2 057
Technologies industrielles fondamentales : génie industriel, procédés de transformation	785
Transformations chimiques et apparentées	52
Travail du bois et de l'ameublement	90

Illustration 30 : Répartition des heures de formation pour le domaine des formations des spécialités transversales

Intitulé de spécialités	Heures
Développement des capacités comportementales et relationnelles	5 649
Développement des capacités d'orientation, d'insertion et de réinsertion	1 179
Développement des capacités individuelles d'organisation	588
Développement des capacités mentales et apprentissages de base	1 086
Jeux et activités spécifiques de loisirs	504
Pratiques sportives	2 238
Spécialités transversales	577
Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel	15

Les 10 durées moyennes les plus longues dans l'ordre décroissant :

Intitulé de spécialités	Durée moyenne de la session de formation
Pratiques sportives	1 119
Français, littérature et civilisation françaises	663
Sciences de la terre	468
Arts plastiques	375
Métallurgie	326
Mines et carrières, génie civil, topographie	310
Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts)	304
Spécialités pluri scientifiques	260
Bâtiment : finitions	259
Economie	256

Les 10 durées moyennes les plus courtes dans l'ordre croissant :

Intitulé de spécialités	Durée moyenne de la session de formation
Physique - Chimie	7
Jeux et activités spécifiques de loisirs	8
Finances, banque, assurances	14
Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel	15
Développement des capacités comportementales et relationnelles	16
Journalisme, communication (y compris communication graphique et publicité)	18
Techniques de l'imprimerie et de l'édition	18
Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	18
Développement des capacités individuelles d'organisation	19
Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux	19

De fait, la durée des actions de formation se caractérise par des écarts importants entre les formations longues (diplômantes pour la plupart) et les formations courtes voire très courtes.

Les formations durant plus de 5 jours (soit plus de 40 heures) représentent 17 % des actions réalisées.

La durée moyenne des formations en 2014 est de 60 heures.

Les formations de moins de 5 jours (soit entre 1 et 40 heures) représentent 83 % des actions (75 % en 2011) et durent en moyenne 17 heures (18 heures en 2011).

Les formations courtes de 8 heures et moins sont réalisées essentiellement dans les domaines suivants :

Intitulé des spécialités	
Comptabilité, gestion	4,3%
Développement des capacités comportementales et relationnelles	4,3%
Enseignement, formation	4,3%
Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	4,3%
Transports, manutention, magasinage	4,3%
Santé	3,8%
Accueil, hôtellerie, restauration, tourisme	3,6%
Commerce, vente	3,6%
Droit, sciences politiques	3,6%

2.3 Le chiffre d'affaires en formation

Le montant total des produits financiers déclarés pour 2014 par les dispensateurs de formation s'élève à la somme de 5 152 807 251 XPF contre 4 573 007 661 francs en 2011 soit une hausse de près de 13 %. Cela représente 0,54 % du PIB⁸ de la Nouvelle-Calédonie en 2014, soit une diminution de 0,02 points depuis 2011 (0,56% du PIB en 2011).

Cependant, d'une manière générale, le montant des produits déclarés par les organismes de 2005 à 2014 a augmenté de plus de 117 %.

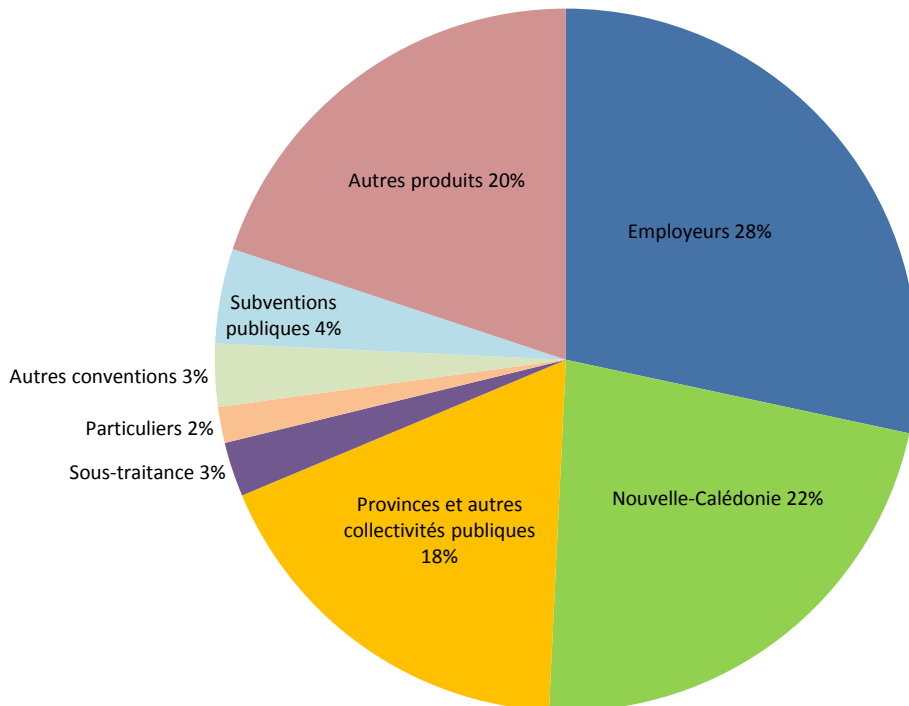
Les produits financiers des dispensateurs de formation proviennent de plusieurs sources :

- Les **subventions publiques** d'une part, qui ne sont pas la contrepartie de la production d'actions de formation mais le plus souvent de subventions d'équipement ou de fonctionnement. Elles peuvent être accordées par l'Etat, la Nouvelle-Calédonie, les provinces ou toute autre collectivité publique ;
- La **vente d'actions de formation** à différents clients, (au travers de conventions ou contrats de formation) :
 - les employeurs qui achètent de la formation au profit de leurs salariés ; on distingue les employeurs assujettis à l'obligation de participation au financement de la formation (employant 10 salariés et plus), les employeurs non assujettis (moins de 10 salariés) et les employeurs publics (Etat, collectivités locales et EPA) ;
 - la Nouvelle-Calédonie ;
 - les provinces Iles, Nord et Sud ;
 - les autres dispensateurs de formateurs de formation (travail en sous-traitance) ;
 - les personnes qui financent, sur leurs propres deniers, leur formation ;
 - les non résidents (exportation de formation,...).
- Les **produits divers** : Versements libératoires, location de salles, produits financiers, cotisations, etc....

Les produits sont majoritairement le résultat de la vente de formation (76 %), puis viennent les subventions publiques (4 %) et enfin les autres produits de la formation (20 %).

⁸ Calcul basé sur la dernière valeur du PIB accessible : 955.200 milliards de CFP pour l'année 2014 - source : ISEE – Economie générale – les comptes économiques – site internet : www.isee.nc – pour une part du CA de 0.54 % en FPC

Illustration 31 : Répartition des produits par origine



L'analyse des produits financiers des dispensateurs de formation montre que le poids des produits est différent selon que l'organisme appartienne au secteur privé ou public.

Illustration 32 : Répartition des produits des organismes du secteur privé

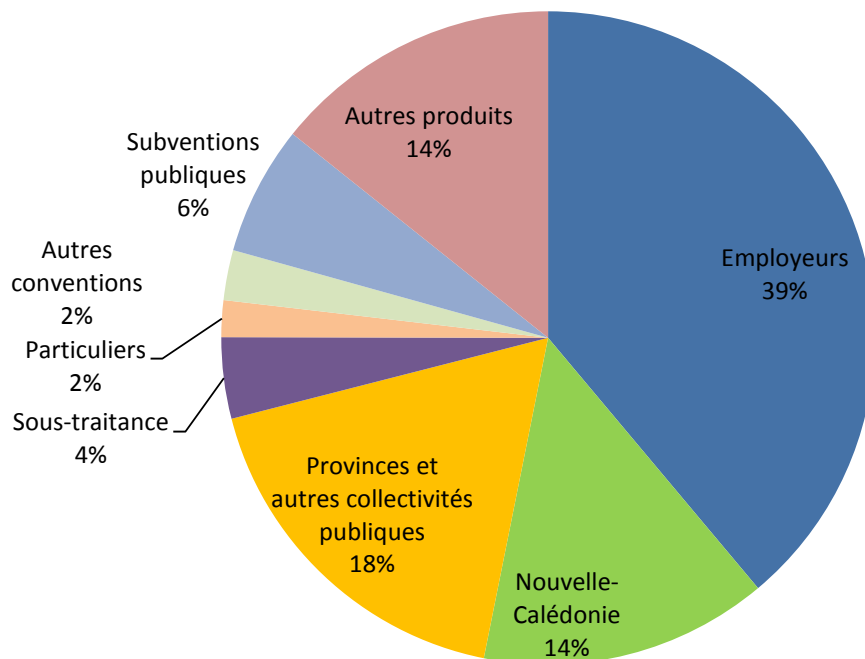
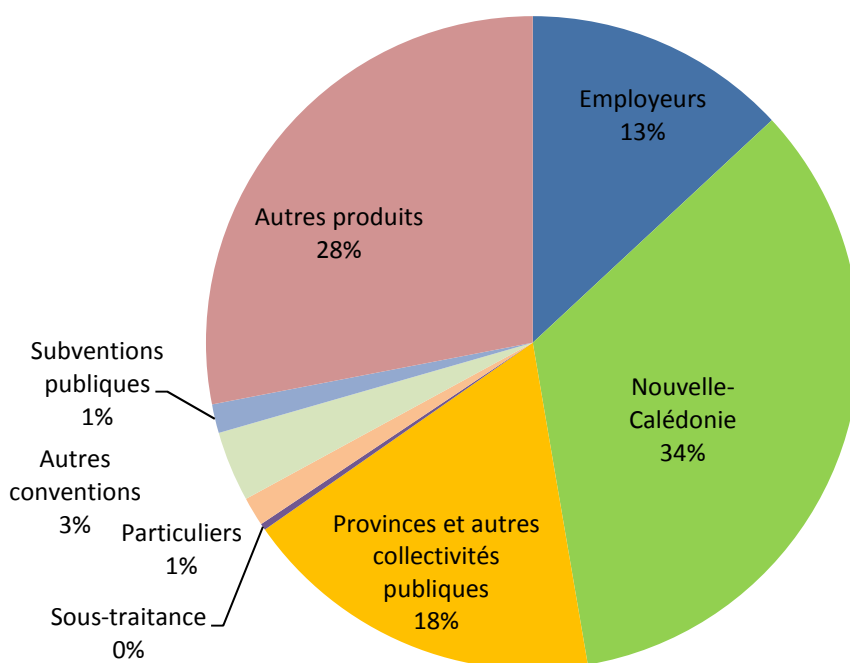


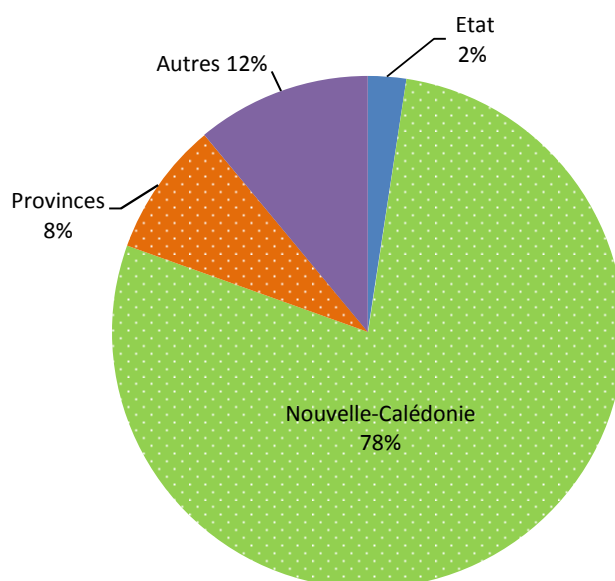
Illustration 33 : Répartition des produits des organismes du secteur public



Les **subventions** en matière de formation professionnelle continue proviennent essentiellement de la Nouvelle-Calédonie (78 %), de diverses collectivités publiques (12 %), des provinces (8 %) et enfin de l'État (2 %).

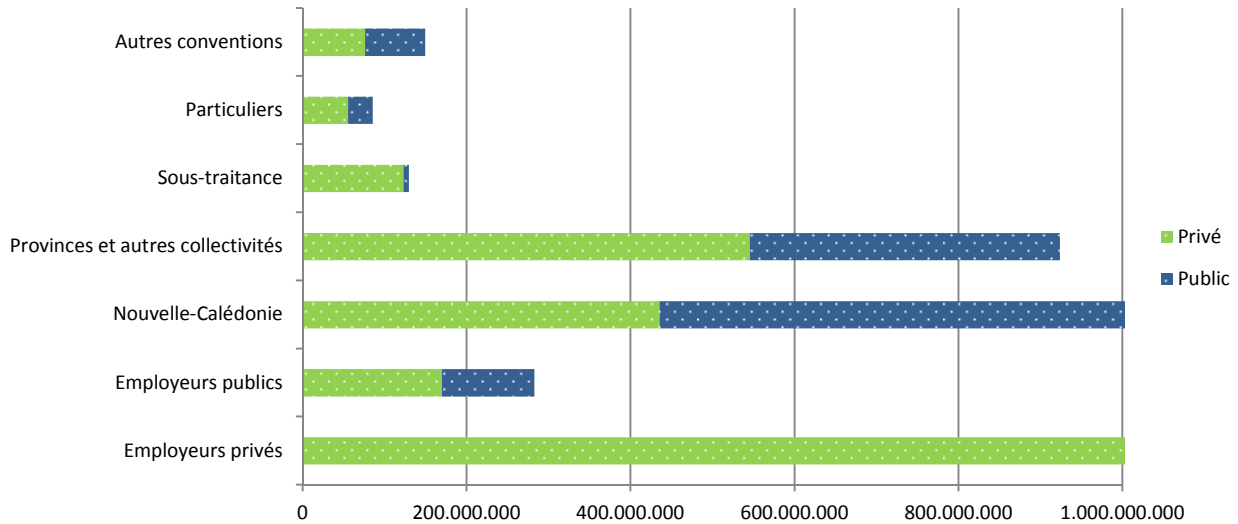
Le financement public⁹ (subventions et achats de formation) représente 53 % des produits des dispensateurs de formation en 2014, tandis qu'il représentait 58 % en 2011.

Illustration 34 : Part de chaque collectivité publique dans les produits des dispensateurs



⁹ Non compris les achats de formation en tant qu'employeur.

Illustration 35 : Répartition des ventes de formation en XPF par type d'organisme



L'analyse des **ventes de formation** confirme le poids important de la puissance publique puisque la Nouvelle-Calédonie, les provinces et les employeurs publics sont également à l'origine de 42 % (respectivement 40 % et 47 % en 2011 et 2010) des achats d'actions de formation.

Le poids du produit des ventes de formations a augmenté par rapport à 2011 puisqu'il représente 69 % (contre 60% en 2011) du chiffre d'affaires global réalisé en formation professionnelle continue en 2014.

Les aides publiques ont fortement diminué et constituent quant à elles 11 % en 2014 (contre 19 % en 2011) du total des produits déclarés.

Le poids des autres produits de formation est stable en 2014 et représente 20 % du chiffre d'affaires global réalisé en formation professionnelle continue.

Illustration 37 : Répartition des ventes de prestations de formation

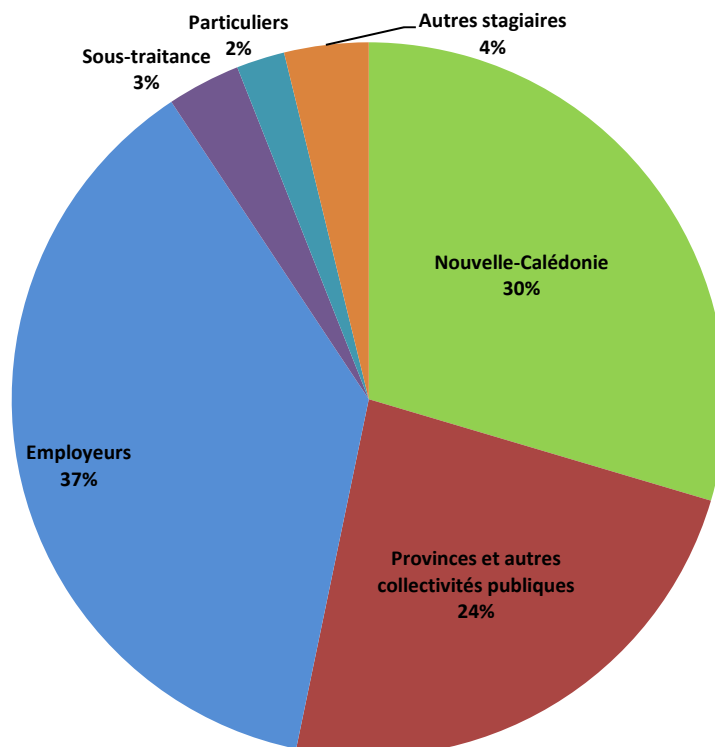
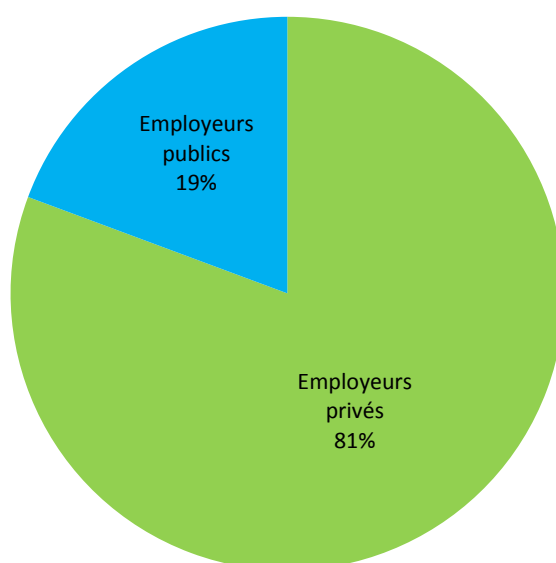


Illustration 36 : Analyse détaillée des produits des dispensateurs

Origine des produits		TOTAL	Répartition
Employeurs	Employeurs privés	1 178 581 190	21%
	Employeurs publics	282 391 929	5%
	Total employeurs	1 460 973 119	26%
Collectivités publiques	Conventions Nouvelle-Calédonie	1 154 910 108	20%
	Conventions Province des Iles	194 242 971	3%
	Conventions Province Nord	665 375 573	12%
	Conventions Provinces Sud	63 944 143	1%
	Total conventions collectivités publiques	2 078 472 795	37%
Autres ventes	Produits de sous-traitance	129 496 881	2%
	Produits de particuliers	85 089 838	1%
	Produits d'autres conventions	149 118 097	3%
	Total autres ventes	363 704 816	6%
Total des ventes de prestations		3 903 150 730	69%
Subventions publiques	Aides Etat	15 618 138	0%
	Aides NC	506 208 717	9%
	Aides Provinces	55 054 259	1%
	Aides autres organismes publics	71 466 893	1%
	Total aides publiques	648 348 007	11%
Autres produits	Versement libératoires	535 331 769	9%
	Location ou vente	36 309 334	1%
	Financement propre	8 485 846	0%
	Placement	15 261 476	0%
	Produit exceptionnel	298 039 444	5%
	Autres produits	234 002 130	4%
	Total autres produits	1 127 429 999	20%
Total général des produits		5 678 928 736	

Illustration 38 : Répartition des ventes de prestations de formation aux employeurs

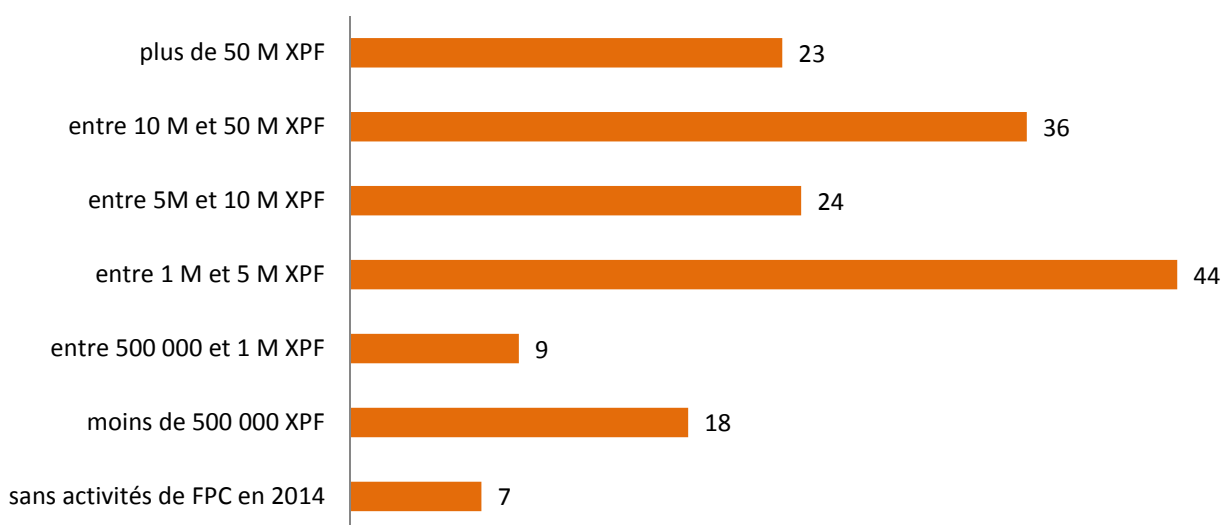


Les employeurs représentent 37 % des acheteurs de formation avec une prédominance logique pour les employeurs privés (81 % des ventes aux employeurs). Les dispensateurs de formation professionnelle continue déclarent vendre peu de formation à destination des employeurs publics (19 % des ventes).

Les produits de vente de formation aux employeurs (publics ou privés, assujettis ou non) ont augmenté puisqu'ils représentent 26 % du total général des produits réalisés en formation professionnelle continue par les dispensateurs (contre 22 % en 2011).

Le graphique ci-dessous montre que la majorité des dispensateurs a un chiffre d'affaires en formation professionnelle supérieur à 5 MF. Seuls 23 organismes, soit 16 %, dépassent 50 MF de chiffre d'affaires.

Illustration 39 : Nombre de dispensateurs de formation par tranche de chiffre d'affaires en FPC



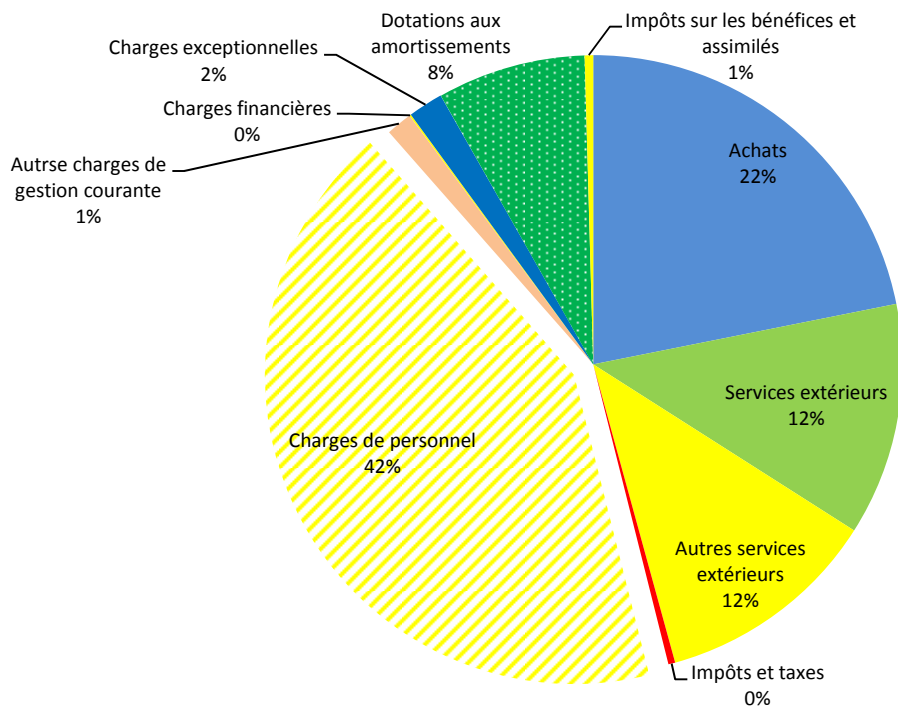
2.4 Les charges liées à l'activité de formation

Les charges sont réparties, selon le plan comptable général, comme suit :

- Les comptes 60 " Achats " qui regroupent essentiellement les achats de matières premières et fournitures, les achats de consommables (eau, électricité...) les achats de prestation de services ;
- Les comptes 61 "autres services extérieurs "qui regroupent la sous-traitance générale, la publicité, et; les locations immobilières et mobilières,
- Les comptes 62 "services extérieurs " qui regroupent notamment les transports
- Les comptes 63 " Impôts, taxes et versements assimilés " qui regroupent les impôts obligatoires en dehors de ceux sur les bénéficiaires et les taxes reversées après collecte ;
- Les comptes 64 " Charges de personnel " qui regroupent les rémunérations du personnel, celles du travail de l'exploitant et les charges sociales ;
- Les comptes 65 " Autres charges de gestion courante " qui regroupent les sommes versées en redevances pour brevets, licences, logiciels et droits et également les pertes sur créances irrécouvrables ;
- Les comptes 66 " Charges financières " qui regroupent les charges d'intérêts, les pertes sur créance et les escomptes accordés ;
- Les comptes 67 " Charges exceptionnelles " sont très peu utilisés dans la comptabilité actuelle ;
- Les comptes 68 " Dotations aux amortissements et aux provisions " comporte des subdivisions distinguant les charges calculées d'exploitation, financières ou exceptionnelles ;
- Les compte 69 " Participation des salariés - Impôts sur les bénéficiaires et assimilés " enregistre les charges de la participation des salariés aux résultats et les impôts sur les bénéficiaires.

Le graphique suivant montre la répartition des charges par compte pour tous les organismes de formation. On y constate que 42 % de ces charges sont dédiées au personnel. Les deux autres postes les plus élevés sont liés aux achats - contenant notamment les achats de prestation de sous-traitance de formation - (22 %) et aux services extérieurs (12 %).

Illustration 40 : Répartition des charges financières



Le tableau suivant décrit la répartition de ces charges par poste et par type d'organisme de formation.

L'analyse montre que les organismes publics ont des charges de personnel nettement plus élevés que les organismes privés, à l'exception des travailleurs indépendants pour qui la rémunération est le poste le plus élevé, ceux-ci n'ayant que peu de charges fixes (locaux, matériels, etc....) car ils interviennent en général dans les entreprises.

Illustration 41 : Répartition des charges par poste et par type

	Charges de personnel	Achats ¹⁰	Services extérieurs	Dotations aux amortissements	Autres charges ¹¹
Moyenne des organismes privés	35%	29%	24%	8%	4%
Association	38%	18%	39%	3%	3%
Autres	59%	14%	25%	0%	1%
Organisme rattaché à une branche professionnelle	35%	12%	22%	24%	6%
Secteur privé : personne physique	59%	22%	16%	1%	2%
Secteur privé : SA, SARL,...	33%	42%	20%	3%	3%
Moyenne des organismes publics	51%	13%	24%	8%	4%
Etablissement consulaire	37%	3%	58%	1%	1%
Etablissement public ou parapublic	52%	14%	21%	8%	5%
Moyenne générale	43%	21%	24%	8%	4%

¹⁰ Rappel : Sous l'intitulé « Achats », figurent les achats de prestation de formation, c'est-à-dire le coût des formateurs sous-traitants. En effet, certains organismes font appel à un grand nombre de sous-traitants pour dispenser leurs prestations.

¹¹ comprend charges financières, charges exceptionnelles, impôts et taxes, autres charges de gestion courante